Image not found or type unknown

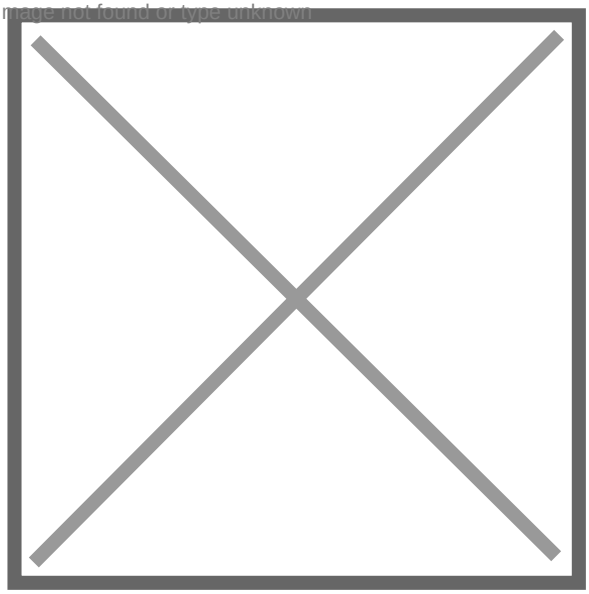

Demande de l'autorité parentale exclusive

Par **ririne60**, le **17/02/2009** à **00:16**

bonjour,
je suis la maman d'une petite fille de 20 mois je suis séparé de son père qui l'a reconnu depuis 19mois depuis ce temps là il est venu la voir qu'une fois et depuis plus de nouvelle, j'ai quitté cette personne parcequ'il se droguait buvait et etait violent je ne veut pas quil lui fasse du mal comment faire

Par **Marion2**, le **17/02/2009** à **00:21**

Bonsoir ririne,

Il faut saisir le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance et demander à retirer l'autorité parentale au père
en invoquant le fait qu'il ne s' occupe pas de son enfant et ne verse pas de pension alimentaire (je suppose).

Un avocat n'est pas nécessaire.

Cordialement.

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **00:22**

Bonsoir,

Le père a reconnu l'enfant donc il a des droits. Mais apparemment il n'a pas l'air de vouloir les exercer d'après votre résumé des faits.

Vous pouvez demander à ce que l'autorité parentale vous soit accordée exclusivement de part l'attitude du père mais il pourra toujours demandé un droit de visite qui lui sera accordé même restreint.

Mais dans l'immédiat il ne se manifeste pas et alors soyez zen avec votre fifille. Cordialement

Par **ririne60**, le **17/02/2009** à **00:29**

je ne veut pas qu'il ai de droit d'hebergement, au derniere nouvelle il est dans un foyer et dans l'etat ou il est se serai dangeureux il ne sait jamais occupper d 'elle elle elle connait pas ce n'est pas un père pour elle je ne veut pas qu'elle souffre je veux le meilleur pour elle pour son epanouissement et sa securité.
je suis en concubinage avec un fonctionnaire de police qui la considere comme sa fille tout en etant conscient quil ne faut pas lui mentir elle a un environnement stable, je veux qu'elle le garde

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **00:35**

Bonsoir,

Je suis (une fois encore) d'accord avec Laure. Demandez à ce que l'autorité parentale lui soit retirée du fait de son attitude pas très bénéfique pour la petite.

Et puis, si un jour tout change, car tout change, il pourra toujours revenir à de meilleurs sentiments. Protégez votre enfant à tout pris. amitiés

Par **ririne60**, le **17/02/2009** à **00:37**

merci a tout les deux ca rassure vos propos j'avais peur de paraitre ridiccule

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **00:43**

Bonsoir,

Personne n'est ridicule surtout quand il s'agit de l'intérêt d'un petit boubou.

Amitiés sincères et n'hésitez pas à nous recontactez. Nous sommes à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Marion2**, le **17/02/2009** à **00:49**

RE,
Je confirme tout-à-fait les propos de DUTERTRE.

Bon courage à vous

Par **ririne60**, le **17/02/2009** à **00:50**

re,
merci a 23 ans on est ps toujours sur de soi on a besoin d'etre épaulée

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **00:53**

Bonsoir,

Et on est là pour vous aider, même tard, si vous nous le demandez. amitiés sincères et n'hésitez pas

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés